

Nouvelles pratiques sociales



Louis Favreau et René Lachapelle, Lucie Chagnon (sous la direction de), *Pratiques d'action communautaire en CLSC, acquis et défis d'aujourd'hui*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994, 234 p.

Martine Duperré

Volume 8, Number 2, Fall 1995

Les pratiques sociales des années 60 et 70

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301340ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301340ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Duperré, M. (1995). Review of [Louis Favreau et René Lachapelle, Lucie Chagnon (sous la direction de), *Pratiques d'action communautaire en CLSC, acquis et défis d'aujourd'hui*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994, 234 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 8(2), 194–198.
<https://doi.org/10.7202/301340ar>

Pratiques d'action communautaire en CLSC, acquis et défis d'aujourd'hui

Louis FAVREAU, René LACHAPELLE
et Lucie CHAGNON (sous la direction de)
Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec,
1994, 234 p.

Le Regroupement québécois des intervenants et des intervenantes en action communautaire en CLSC (RQIIAC) tenait son troisième colloque à Hull en juin 1992 et ce livre constitue les actes des délibérations tenues lors de cette rencontre. Deux axes principaux se dégagent des actes et traverseront les commentaires que nous faisons ici. Le premier axe est la question de la démocratie. Ce sujet est lancé d'abord par Harry C. Boyte dans un texte de réflexion sur le concept de démocratie et sur les institutions nécessaires à son émergence. Ensuite, d'autres textes peuvent être assimilés à cette question de la démocratie en ce qu'ils défendent l'implication des personnes dans les institutions ou dans des projets auxquels travaillent des intervenants et intervenantes communautaires.

Le deuxième axe des actes du colloque de 1992 est certes la question de l'identité. À la lecture des 234 pages divisées en cinq parties elles-mêmes sous-divisées en dix-neuf chapitres, on se rend compte, en effet, que le colloque de 1992 a été un témoin de la construction identitaire de l'organisation communautaire au Québec.

L'identité est l'image qu'on a de soi, c'est un sceau spécifique qui marque les relations, les normes, les finalités que se donne et que vit un groupe (Ricq, 1982 : 126). On peut en définir trois types. Premièrement, l'identité est historique ; construite à partir d'événements passés importants. L'identité est aussi projective, car elle est fondée sur la conception plus ou moins élaborée du futur du groupe. Enfin, le troisième type d'identité est « le reflet de la vie quotidienne et du mode de vie actuel [...] » (Bassan, 1992 : 183).

En lisant le livre de Favreau, Lachapelle et Chagnon, on peut effectivement constater l'existence d'un groupe qui possède une histoire commune (les acquis) ; ce groupe se construit aussi autour de projets (les défis) et cette identité se vit à travers les réalités quotidiennes (les expériences

d'intervention). Mais plus encore, l'adhésion plus ou moins profonde à des valeurs communes, des normes et des finalités (tel le concept de démocratie proposé par Boyte) fait en sorte que le troisième colloque du RQIIAC a été un moment important de sa construction identitaire ; que le « nous » a finalement émergé.

La question de l'identité est lancée, donc, dès l'ouverture par Raymond Cadrin lorsqu'il affirme que « l'émergence et l'affirmation de notre identité professionnelle » (p. 17) représente l'acquis le plus important. Yves Hurtubise affirmait lui aussi que : « discuter d'autonomie professionnelle dans un colloque d'organiseurs communautaires me semble marquer le début d'un temps nouveau [...] » (p. 100). Quatre légitimités définissent les contours du travail des intervenantes et des intervenants communautaires selon Hurtubise : celle des élus, celle des militants ou des leaders du milieu, celle des cadres administratifs et, enfin, celle donnée par le titre de professionnel ou professionnelle des sciences humaines. Il identifie aussi les lieux suivants comme étant des lieux de négociation de la marge de manœuvre professionnelle : table de négociation du contrat de travail, table de conseil d'administration, table de concertation locale ou régionale travaillant sur différents problèmes sociaux.

Après cette constatation de la présence actuelle d'une identité collective des membres du RQIIAC, d'autres auteurs poursuivent la construction identitaire en proposant des valeurs sous-tendant l'appartenance à cette profession. D'abord Harry C. Boyte propose que l'on travaille à reconstruire la démocratie, ce qui doit passer par l'empowerment des citoyens, c'est-à-dire leur capacité d'agir efficacement. Cette capacité d'agir peut s'apprendre dans les « écoles de la citoyenneté » ; des groupes sociaux qui sont des lieux où le citoyen peut apprendre entre autres à agir efficacement, mais aussi à composer avec des notions comme le pouvoir, la négociation et le compromis.

William Ninacs, dans son texte sur les CDEC et les CDC, propose aussi de faire front commun autour de certaines valeurs. En voulant distinguer le travail de l'une et de l'autre, Ninacs met en relief les valeurs du communautaire ainsi que le défi que doivent relever les groupes communautaires : convaincre le milieu économique traditionnel que la « croissance » peut se définir autrement que par la seule variable économique. D'autre part, il faudra aussi que les divers groupes de services à vocation sociale investissent davantage le terrain économique et qu'eux-mêmes considèrent que leur travail participe à la croissance d'une communauté. Gilles Roy défend aussi, dans son texte sur le monde rural, la nécessité de réintroduire des notions sociales dans le concept de développement qui est nettement trop centré sur la question de l'économique.

En plus des valeurs, la construction identitaire des intervenants et des intervenantes communautaires se fait en fonction d'espaces. Le premier est l'espace historique. Laval Doucet trace la trajectoire de l'organisation communautaire au Québec et soutient que l'organisation communautaire en CLSC est une forme hybride d'intervention résultant du croisement des trois modèles de Rothman (planning social, développement local, action sociale) dont il ébauche les composantes. Dans ce texte, on peut sentir que les titres « organisateur ou organisatrice communautaire », « travailleurs ou travailleuses communautaires » ne sont plus seulement des titres d'emploi dans une convention collective mais renvoient bien à une identité propre.

Louis Favreau et Yves Hurtubise, eux, travaillent à décrire le cadre de travail des membres du RQIIAC, c'est-à-dire les CLSC, qu'ils regroupent en trois types : les CLSC de type socio-institutionnels dont la pratique est inspirée par les programmes généraux du MSSS ; ils sont peu présents dans la communauté et sur leur territoire, la prévention de première ligne est laissée aux organismes communautaires. Le modèle de CLSC socio-communautaire laisse une grande marge de manœuvre à l'organisation communautaire. Il est aussi plus centré sur la communauté. Enfin, le modèle le plus répandu, le CLSC mixte, utilise la marge de manœuvre laissée à l'intérieur des programmes nationaux.

Pour continuer sur notre lancée de l'identité et des acquis décrits par les auteurs des différents textes qui constituent le livre, nous devons mentionner le texte de Jacques Fournier qui est un résumé magistral des travaux de plus de seize ateliers différents qui se sont penchés sur les mêmes thèmes, soit les acquis et les défis de l'intervention communautaire. Dans les acquis, on s'est penché une fois encore sur ce qui distingue l'intervention communautaire ; les bases sur lesquelles nous tentons de continuer cette construction de notre identité. Et, puisque l'identité se construit aussi à partir de l'action, nous aimerions maintenant faire état d'autres réflexions présentes dans le livre *Pratiques d'action communautaire en CLSC*.

Dans son texte, Daniel Turcotte démontre qu'il est possible de passer par les groupes d'entraide pour en arriver à faire du changement social car ces groupes peuvent faire émerger parmi les participants une analyse sociale des causes de leur situation ; l'entraide peut alors déboucher sur des actions collectives de défense des droits ou de promotions d'intérêts, etc. En ce sens, les groupes d'entraide de Turcotte peuvent être assimilés à ces « écoles de la citoyenneté » dont parle Boyte.

Les textes de Yolande Lépine et de Jean-Yves Desgagnés sont aussi liés à cette question. D'une part, Lépine fait ressortir l'importance de l'éducation et de la participation des citoyens dans un projet d'intervention ;

d'autre part, Desgagnés montre, en narrant l'histoire du Regroupement des personnes assistées sociales du Québec (RPASQ), l'émergence d'un nouvel acteur dans le paysage québécois : les personnes assistées sociales comme « sujet collectif de l'histoire ».

Enfin, nous ne saurions passer sous silence un texte qui situe l'action communautaire comme source de pouvoir ; pour nous en convaincre, Réjean Mathieu relate les diverses tentatives faites par le politique pour la contrôler et la réduire au niveau de simple outil.

Après ces divers constats des acquis de l'action communautaire au Québec, on ne peut que passer aux défis et ces derniers sont souvent très nombreux et quelquefois énormes ! Jean-Pierre Deslauriers est certes le plus grandiose quand il dit « que le principal défi qui se pose à l'organisation communautaire ces temps-ci, c'est la construction du Québec, rien de moins » (p. 11). Cette construction passe non plus par la mise sur pied de nouveaux services par l'État, mais par un « financement (aux groupes communautaires) adéquat pour s'en occuper [...] » (p. 12), par le développement de l'emploi comme les CDC et les CDEC en ont démontré les possibilités et, enfin, par le développement économique qui commence à rallier de plus en plus d'organismes communautaires dans les CLSC.

Raymond Cadrin, après avoir assis d'une phrase la présence d'une identité professionnelle, nous dit que le premier défi à relever est la consolidation de cette identité naissante. Défi que nous devons relever en même temps que les autres qu'il nous jette en bouquets : mise à jour des habiletés et des connaissances, alliances à définir ou à maintenir et, enfin, dernier défi : que le Regroupement demeure une base de cohésion.

Les défis ne manquent pas non plus dans le texte de Jacques Fournier (résumé du travail de seize ateliers, rappelons-le). Eux aussi, ils se présentent en grappes : défis de l'intervenant et l'intervenante en tant que personne, dans son CLSC, dans son milieu et, enfin, en lien avec son regroupement.

En résumé, donc, par leur insistance sur les acquis, les défis, les valeurs, l'histoire, les lieux de l'organisation communautaire, les actes du troisième colloque du RQIIAC, tels que présentés par Favreau, Lachapelle et Chagnon, sont un portrait impressionnant d'un regroupement encore jeune mais doté d'une certaine maturité. Le seul regret que nous pourrions formuler concerne le chapitre 18, celui du partage d'expériences. Ce chapitre déçoit peut-être à cause des attentes trop grandes que nous avons. Il aurait été intéressant qu'on fasse une synthèse de ce qui s'est dit dans cet atelier à l'image de celle qu'a faite Jacques Fournier pour les ateliers sur les acquis et les défis.

Somme toute, *Pratiques d'action communautaire en CLSC; acquis et défis d'aujourd'hui* est un livre à multiples facettes qui intéressera les formateurs et les étudiants en organisation communautaire en ce qui concerne la construction de l'identité professionnelle. Il peut aussi servir à mieux faire connaître l'intervention communautaire dans les organisations où elle se pratique et où, souvent, elle est bien mal connue.

Bibliographie

- BASSAN, M. (1992). « Développement local et processus identitaires », dans GAGNON, C. et J.-L. KLEIN (sous la direction de), *Les partenaires du développement face au défi du local*, Chicoutimi, UQAC, GRIR, 267-295.
- RICQ, C. (1982). « La région, espace institutionnel et espace d'identité », *Espaces et sociétés*, 41, 113-130.

Martine DUPERRÉ
Agente de stage en travail social
Études de premier cycle
Université du Québec à Chicoutimi